Le Petit Journal d' Aubillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DECEMBRE 2013 N°21B

La cérémonie des vœux à la population se déroulera le samedi 18 janvier 2014 à la salle des fêtes à 11h

CONSEIL MUNICIPAL 18 OCTOBRE 2013

TRAVAUX DE RÉHABILITATION THERMIQUE A LA SALLE DES FÊTES

A l'issue d'une mise en concurrence et après analyse des devis le Conseil Municipal à la majorité décide d'approuver les devis suivants :

Menuiserie

Entreprise C.T.G. Créations-menuiserie 1er étage	14 864.00 €
Entreprise F.A.MENUISERIE - Fabien ANDRIEU menuiserie rdc	17956.00 €
Chauffage - Electricité Sté S.D.P.	22 098.00 €
Isolation Sté A.B.ISO	7 050.42 €
Total :	**61 968.42 €**

SUBVENTION FACADE :

Dans le cadre des subventions communales allouées aux particuliers pour la réfection des façades (peinture), un dossier a été déposé par M. et Mme André CHAMBARON pour une habitation sise 15 bis Rue de la Sauvetat.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de leur allouer une aide d'un montant de 289 €.

IMMEUBLE CADASTRÉ SOUS LES N°B 182/183/184/1463 - DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER :

Le droit d'intention d'aliéner a été institué dans notre commune par délibérations en date du 7 décembre 1995 et du 8 mars 2008.

Il permet à la commune d'acquérir en priorité un bien immobilier mis en vente par une personne privée.

Maître Jean-Jacques BOUÉ, Notaire à VALENCE D'AGEN, a adressé à la mairie une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) précisant les conditions générales de l'aliénation de l'immeuble sis Place de la Halle, anciennement galerie A7, propriété de M. Olivier HALLEZ.

Le prix de vente est fixé à 100 000 euros.

Les acquéreurs potentiels sont M. AZUELOS Daniel, artiste potier et Mme Anne-Marie AURIERES, artiste peintre.

La commune a jusqu'au 12 novembre 2013 pour faire connaître sa décision.

M. AZUELOS et Mme Anne-Marie AURIERES présentent succinctement le projet qu'ils ont élaboré pour cet espace, qui consisterait à refaire vivre ce bâtiment fermé depuis plusieurs mois en y installant des ateliers d'artistes, des salles d'expositions et leur logement.

A la majorité le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

RYTHMES SCOLAIRES :

A compter de la rentrée des vacances de Toussaint et jusqu'au 30 juin 2014, les enfants des écoles primaire et maternelle devraient bénéficier d'activités éducatives de qualité durant le temps libéré par l'allègement des heures de classe journalières.

Les intervenants pourraient être :

- M. Bruno RIBOULOT - Atelier calligraphie
- Mme LATOUCHE Béatrice - Atelier de gymnastique
- Mme Lucie ANDERTON – Initiation à l'anglais pour les enfants de la maternelle.

La commission « scolarité » est chargée de mettre en place ces ateliers en collaboration avec les enseignantes et les parents.

PROPOSITION D'ACHAT D'UN TERRAIN PAR M. Guy BOISSIER :

M. Guy BOISSIER souhaite acquérir une partie (environ 207 m2) de la parcelle cadastrée sous le N°A 813 située le long du chemin neuf derrière les deux terrains de la cité E.D.F cadastrées A 801 et A 802.

Le conseil municipal à la majorité, décide :

- de vendre à M. Guy BOISSIER uniquement la bande de terre située dans l'alignement de son terrain cadastré sous le N°802 section A, d'une surface évaluée approximativement à 94m2
- de fixer le prix de vente à 3€/m2
- de laisser les frais de bornage et d'acte à la charge de l'acquéreur

ATELIER MUNICIPAL – CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE:

Lors de la réunion concernant les orientations budgétaires 2013 l'assemblée a décidé de réactiver le projet de création d'un atelier municipal.

Pour mener à bien ce projet il est nécessaire de recourir à l'intervention d'un maître d'œuvre.

Une consultation sera lancée le plus rapidement possible auprès de 3 cabinets d'architectes.

IMPASSE LE PORT :

M. Philippe ABEILLE demande que la commune lui rétrocède le fond de l'impasse qui dessert sa propriété.

Considérant que cette impasse n'est plus utilisée pour la circulation Monsieur le Maire propose dans un premier temps de déclasser cette impasse et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

La décision de la rétrocéder sera étudiée dans un deuxième temps.

CONSEIL MUNICIPAL 30 NOVEMBRE 2013

CRÉATION D'UN ATELIER MUNICIPAL - CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Afin de relancer le projet de création d'un bâtiment technique destiné à abriter les ateliers municipaux, le Conseil municipal :

- Désigne après appel d'offres le Cabinet d'architectes Didier MÉDALE-Rémy LABOUP de VALENCE d'AGEN comme concepteurs pour établir le projet technique.
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Général, de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2014 et d'Adour Garonne

RÉMUNÉRATION DE L'AGENT RECENSEUR :

Dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront du 16 Janvier au 15 Février 2014, la commune a recruté comme agent recenseur, Mr Sylvain POZZO di BORGO.

AIDE A LA PERFORMANCE ÉPURATOIRE – RÉVISION DU TARIF DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE PRIX DE L'EAU AU 01/01/2015 :

Les modalités d'octroi de l'aide à la performance épuratoire allouée à la commune par l'agence Adour Garonne ont changé. Dorénavant pour prétendre à cette aide la commune doit:

1.Transmettre les bilans d'auto surveillance

2.La part assainissement dans le prix de l'eau doit être supérieure ou égale à 1 €/m3.

Toutefois, Adour Garonne accorde une dérogation aux collectivités qui s'engagent à atteindre ce prix plancher dans un délai de deux ans, soit au 1er janvier 2015.

Considérant que cette recette est indispensable à l'équilibre du budget « Assainissement », le conseil municipal à l'unanimité accepte à compter du 1er janvier 2015 de porter la part variable de la taxe assainissement de 0,41 €/m3 à 0,50 €/m3.

Ce point sera présenté plus en détail lors du prochain Petit Journal.

BIEN SANS MAÎTRE – INTEGRATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DES BIENS APPARTENANT A M.JOSEPH SALINÉ:

Une procédure de bien sans maître a été mise en œuvre en mai 2013 à l'encontre de M. Joseph SALINÉ décédé, sans aucun héritier connu, propriétaire des parcelles suivantes sur la commune :

- Parcelle B 954 – Hautes Peyrères – superficie 899 m2
- Parcelle B 645 – Poutantan – superficie 875 m2

Depuis l'accomplissement de la dernière mesure de publicité prévue, personne ne s'est fait connaître et les deux parcelles sont donc présumées sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Elles peuvent donc revenir à la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de s'approprier les biens de M. Joseph SALINE.
- Evalue les parcelles à :

La parcelle B 645 est classée en zone Naturelle. Elle est évaluée à 3 €/m2.

La parcelle B 954 est classée en zone constructible mais est difficilement aménageable. Elle est donc évaluée à 15€/m2.

CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES POUR LES ELEVES DE L'ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2013/2014 :

Trois activités périscolaires mises en place depuis le 19 novembre sont animées par des intervenants extérieurs :

Calligraphie – M. Bruno RIBOULOT

Gymnastique d'éveil – Mme Béatrice LATOUCHE

Initiation à l'anglais – Mme Lucy ANDERTON

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer les conventions avec ces intervenants, qui prévoient entre autre :

- les conditions de l'intervention (nature, durée, lieu, période..)
- un rappel règlementaire sur les responsabilités de chacun
- rémunération de l'intervention.

VENTE DU VEHICULE RENAULT EXPRES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 6:

La commune vient d'acquérir par l'intermédiaire du garage TOURNIÉ un véhicule RENAULT KANGOU au prix de 4 700 €.

Le Conseil municipal accepte de vendre à M. Claude MADAULE le véhicule Renault Express en l'état au prix de 500 €.

LOGEMENT N°1 PETITE RUE DU PALAIS – CHANGEMENT DE LOCATAIRE :

A compter du 1er janvier 2014 le studio situé Petite rue du Palais sera loué à M. Alain DEVILLE.

SALLE DES FETES

Salle des fêtes : Objectif confort et économies d'énergie.

En 2012, la commune a passé une convention avec le Syndicat Départemental d'Energie (SDE), pour identifier les actions prioritaires à engager, afin de réduire notablement notre facture énergétique.

Plusieurs pistes ont donné lieu à débats au sein du conseil municipal. Celui-ci courant 2013 avait décidé d'engager des travaux à la salle des fêtes, afin d'une part de réduire les consommations d'énergie et d'autre part, d'améliorer le confort tant au niveau de l'éclairage, que du chauffage.

Vous avez pu constater que ces travaux ont été menés durant le mois de novembre.

De la ouate de cellulose a été projetée dans l'ensemble des combles, partout ailleurs, de la laine de verre a été redéployée. Toutes les fenêtres seront à terme changées pour du double vitrage, « les grilles pain » sont remplacés par des convecteurs nouvelle génération, l'éclairage de la grande salle, ainsi que de toutes les salles du premier étage est refait à neuf, des rideaux roulants et à commande électrique sont installés au rez de chaussée.

Les volets seront remplacés, ce travail est confié aux employés communaux.

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

AIDES AUX PARTICULIERS
DISPOSITIF « ECO-CHEQUE LOGEMENT MIDI-PYRENEES »

PLAN RÉGIONAL « MIDI-PYRÉNÉES ENERGIES 2011-2020 »

Aides aux particuliers
Dispositif « Eco-chèque Logement Midi-Pyrénées » [1]

Afin d'aider les ménages de Midi-Pyrénées à réduire leurs factures énergétiques et limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre, **la Région met en place, sous conditions de ressources, des éco-chèques en faveur des particuliers.**

L'éco-chèque est cumulable avec d'autres aides liées aux économies d'énergie proposées dans le cadre du Plan de rénovation énergétique de l'habitat. Pour tout renseignement, contacter le 0 810 140 240 ou consulter www.renovation-info-service.gouv.fr

Les « Eco-chèques Midi-Pyrénées » sont destinés à être utilisés par les bénéficiaires pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique permettant d'atteindre un gain énergétique d'au moins 25% après travaux.

Objectifs :

- Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique
- Lutter contre la précarité énergétique dans un contexte de forte augmentation des coûts de l'énergie, en encourageant les ménages défavorisés de Midi-Pyrénées à recourir à des travaux d'économie d'énergie

Bénéficiaires : Personnes physiques résidents en Midi-Pyrénées faisant réaliser des travaux par les professionnels partenaires du dispositif :

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs conventionnant avec l'Anah dans le cadre des articles L321-4 et L321-8 du Code de la Construction et de l'Habitat)

Pièces à fournir pour une demande d'éco-chèque :

- Formulaire approprié dûment complété, daté et signé
- Diagnostic de performance énergétique (DPE), réalisé par un diagnostiqueur certifié par un organisme accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), ou étude thermique équivalente réalisée par un acteur indépendant des artisans concernés par les travaux ou par un professionnel qualifié et reconnu (les Pros de la performance énergétique, Eco-artisans ou équivalent) faisant apparaître de manière claire les travaux prévisionnels d'amélioration énergétique, l'étiquette énergétique avant travaux, l'étiquette énergétique après travaux (seules les demandes faisant apparaître un gain de 25% après travaux sont éligibles)
- Devis datant de moins d'un an à la date de la demande, correspondant aux travaux figurant sur le DPE
- Pour les propriétaires occupants : derniers avis d'impôt sur les revenus de toutes les personnes vivant dans le logement
- Pour les propriétaires bailleurs : convention signée avec l'Anah ou, si elle n'est pas encore signée, une attestation sur l'honneur (modèle ci-après) confirmant le futur conventionnement avec l'Anah dans les 4 mois suivant la réception des travaux, le bailleur s'engageant à rembourser la Région dans le cas contraire.

---

[1] Adopté par l'Assemblée Plénière du 19 mai 2011 (délibération n°11/AP/05.01), modifié par la Commission Permanente du 29 septembre 2011 (délibération n°11/09/07.09), la Commission Permanente du 11 octobre 2012 (délibération n°12/10/07.04), la Commission Permanente du 24 octobre 2013 (délibération n°13/10/07.03).

Cas particulier des copropriétaires :

- le bilan énergétique justifiant du gain d'au moins 25% doit être réalisé sur le périmètre du logement concerné (et non de la copropriété dans son ensemble)
- fourniture des devis émis au nom du syndicat de copropriété accepté par ce dernier (« bon pour accord » daté de moins d'1 an)
- décision de l'assemblée générale de lancer les travaux correspondant
- attestation sur l'honneur autorisant le syndicat de copropriété à utiliser l'éco-chèque logement Midi Pyrénées pour payer une partie de l'un des devis fournis dans le dossier de demande (modèle ci-après)

Dossier à adresser à :

CT LIRE COLL
Eco-chèque Logement Midi-Pyrénées
BP 80078
51203 Eperneay Cedex

Conditions et montant des éco-chèques :

Pour les propriétaires occupants dont les revenus fiscaux sont inférieurs ou égal aux plafonds de revenus fixés dans le tableau ci-dessous, le montant de l'Eco-chèque Logement est de **1 500 €**.

Nombre de parts fiscales	PLAFOND (revenu fiscal de référence)
1	18 200 €
1,5	27 000 €
2	32 500 €
2,5	35 000 €
3	37 500 €
3,5	40 000 €
4	45 000 €
Par part fiscale supplémentaire	+ 5 000 €

Pour tous les cas ne figurant pas dans le tableau (1/4 de part, ...), la situation la plus favorable est appliquée. Par exemple, si le nombre de parts fiscales du foyer est de 2,25, le plafond considéré est celui s'appliquant à 2,5 parts fiscales, soit 35 000 €.

Pour les propriétaires bailleurs conventionnant avec l'Anah, le plafond de revenus ne s'applique pas et le montant de l'Eco-chèque Logement est de **1 000€**.

EXERCICE NUCLÉAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2013

Mardi 17 septembre à 10h, M. le préfet envoyait l'alerte sur les téléphones portables des élus, ainsi qu'aux mairies: « *Déclenchement du plan ORSEC dans la zone des 10 km autour de la centrale de Golfech et mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes impactées* ».

Aussitôt, le maire et les adjoints disponibles se rendaient à la mairie, pour déclencher le Plan Communal de Sauvegarde. A 10h 40, le PCS était opérationnel et pouvait prendre les dispositions demandées par le préfet, notamment l'ordre d'évacuation des populations lancé vers 13h.

Une vingtaine d'habitants de la commune avaient accepté d'être « les évacués » pour quelques heures. Le PCS organise le regroupement ainsi que le recensement des populations. Les volontaires ont donc été regroupés à la salle des fêtes, où des élus les ont accueillis et recensés, afin de lancer l'évacuation vers le centre d'hébergement de Lavit.

Vers 17h30, le préfet ayant sonné la fin de l'exercice, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes, où un « débriefing » a eu lieu, autour d'un verre.

Au plan départemental, quelques jours après l'exercice, une réunion a eu lieu à la préfecture, pour recueillir les observations de tous les acteurs, afin d'améliorer le dispositif.

Cette fois ce n'était qu'un exercice, comme il en est prévu tous les 5 ans pour les centrales nucléaires.

Le PCS peut être déclenché pour tout événement dangereux mettant en péril la sécurité des habitants : tempête, inondation, pluies diluviennes, mouvements de terrain, accidents de transport de matières dangereuses, accidents nucléaires. Il a pour rôle d'aider la population en cas de situation dangereuse et d'en assurer la protection.

Tous les renseignements concernant les risques majeurs pouvant affecter la commune sont disponibles en mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vœux de la municipalité.

La cérémonie des vœux à la population aura lieu le **samedi 18 janvier** à 11h à la salle de fêtes.

Elections 2014.

A partir de 2014, les opérations de vote d'Auvillar se dérouleront à la salle des fêtes et non plus à la mairie.

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014.

ATTENTION: Désormais, tous les électeurs, devront présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité (art. R 60 du code électoral).

Inscriptions sur les listes électorales.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 31 décembre 2013.

Recensement de la population.

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. L'agent recenseur est **Mr Sylvain POZZO DI BORGO.**

Communiqué de La Croix Rouge.

En raison de difficultés d'organisation interne, induites par le manque de bénévoles, la distribution alimentaire n'est plus assurée à la salle des fêtes d'Auvillar. elle reste assurée à l'antenne de Valence d'Agen.

COMMERCES

Deux commerçants ambulants à Auvillar

Vous le savez sûrement mais depuis plusieurs années, deux commerçants ambulants vous offrent leur service chaque semaine sur la promenade des Moines.

Le premier est M. Claude Dantin d'Espalais avec ses pizzas et sa cuisine des îles le jeudi en fin d'après-midi.

Le second est M. Jean-Jacques Duprat d'Astaffort avec son rayon boucherie et charcuterie en fin de matinée le mercredi.

Le maintien de leur présence dépend de la fréquentation de leur commerce. Pensez-y !

La Halle aux grains

ACTIVITÉS D'ÉVEIL PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des activités d'éveil périscolaires ont été proposées à tous les enfants à partir de 4 ans. Les activités ont débuté le lundi 18 novembre.

61 enfants sont inscrits aux diverses activités : 20 élèves de maternelle ; 11 élèves de Cours Préparatoire ; 12 élèves de Cours Elémentaire ; 18 élèves de Cours Moyen.

Acticités proposées.

Calligraphie avec Mr Bruno RIBOULOT uniquement pour les enfants du primaire le mardi ;

Sport éveil corporel avec Mme Béatrice LATOUCHE mardi et jeudi pour le primaire et vendredi pour la maternelle ;

Initiation à l'anglais avec Mme Lucy ANDERTON uniquement pour les enfants de la maternelle le mardi et le jeudi ;

Aide aux devoirs avec Mme Carla REBEL uniquement pour les enfants du primaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

Pour la calligraphie et l'initiation à l'anglais, en fonction de l'âge des élèves et dans un souci d'avoir des groupes homogènes avec des effectifs raisonnables pour les intervenants, deux groupes ont été constitués : Groupe A du 18 Novembre au 15 mars. Groupe B du 16 mars au 4 juillet.

Répartition des enfants dans les groupes

Calligraphie.

GROUPE A 12 enfants inscrits du 18 novembre au 15 mars 2014 ;
GROUPE B 9 enfants inscrits du 16 mars au 4 juillet ;

Sport éveil corporel.

Le mardi 12 enfants du primaire ;
Le jeudi 11 enfants du primaire ;
Le vendredi12 enfants de la maternelle ;

Initiation à l'anglais.

GROUPE A : 9 enfants inscrits le mardi et le jeudi du 18 novembre au 15 mars 2014 ;
GROUPE B : 8 enfants inscrits du 16 mars au 4 juillet (5 enfants inscrits le mardi, 3 enfants inscrits le jeudi)

Aide aux devoirs.

Le lundi 14 enfants ;
Le mardi 6 enfants ;
Le jeudi 7 enfants ;
Le vendredi 12 enfants ;

Les activités se déroulent de 16 h à 17h. Les enfants ne pourront pas quitter l'école avant 17h.

A 17 h les parents auront le choix entre : reprendre leur enfant ou demander à l'enfant d'aller à la garderie jusqu'à 18h en s'acquittant du prix de celle-ci.

Le goûter ne sera pas fourni par la commune aux enfants inscrits aux activités et qui quitteront l'école à 17h. Les parents s'ils le souhaitent pourront en fournir un.

Une enquête de satisfaction sera effectuée avant les vacances de noël auprès des intervenants, des parents des enseignants et du personnel communal.

Si besoin est, des améliorations seront apportées au service dès le 6 janvier.

Ce projet a été mené à bien grâce à la collaboration des enseignantes, des intervenants, de l'association des parents d'élèves, du personnel communal et de la commission scolarité.

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

L'association existe depuis plus de 30 ans à Auvillar.

Les séances ont lieu tous les lundi soirs, à la salle des fêtes à 20h30. En alternance, une semaine c'est la gymnastique douce, avec Bruno et une semaine, c'est la gymnastique rythmée avec Amandine, monitrice diplômée d'Etat.

Depuis 2012, l'association a développé une activité de marche nordique deux dimanches matins par mois à 9h30. L'association prête les bâtons de marche nordique.

A noter que Bruno propose une activité yoga le mercredi à 20h30 à la salle des fêtes. La même licence est valable pour pratiquer la gymnastique, le yoga et la marche nordique, trois disciplines qui sont salutaires pour le corps et l'esprit !

Pour tout renseignement : Mme Hilda Maravat Tel : 05 63 39 60 63

MARCHÉ POTIER 2013

« votez pour votre stand préféré »

Tombola financee par le credit agricole et l'entreprise vicentini restauration de laplume (47)

1er PRIX GERVAIS Joëlle
95510 VILLERS EN ARTHIES
Terre enfumée/raku
Pièce d'une valeur de 170 €
Gagnante : BOURGADE Odette
82400 VALENCE D'AGEN

2ème PRIX
VIALLET Christine
McNEILL Don 31420 ALAN
Tournage émaillage/modelage sigillé
Pièce d'une valeur de 100 €
Gagnant: RAFIN Dorian
82340 AUVILLAR

3ème PRIX
COURTY Alexandra
31340 VACQUIERS
raku
Pièce d'une valeur de 80 €
Gagnant : ROBERT Bernard
82340 AUVILLAR

4ème PRIX
VALLET Bénédicte
44290 GUEMENE PEN FAO
raku
Pièce d'une valeur de 50€
Gagnante : Renée CANTEL
82400 ESPALAIS

MARCHÉ DE NOEL

Le marché de Noël est depuis 13 ans, le rendez-vous hivernal que personne ne vuet manquer .
Dès 15h, les véhicules ont quitté la place, les exposants, tous artisans-créateurs, s'affairent pour régler les derniers détails, tandis que les premiers visiteurs découvrent des idées originales pour les cadeaux de fin d'année. Vers 16 h, les sabots des chevaux résonnent sur les galets, c'est l'arrivée du Père Noël en calèche, le panier chargé de friandises. Les plus petits, même s'ils sont impressionnés, ne résistent pas à la distribution de papillotes et suivent les plus grands pour les lectures de contes. Peu à peu, la nuit s'installe, les illuminations prennent de l'éclat, les odeurs de soupe et de vin chaud se mêlent aux odeurs de chocolat, la magie s'exerce, nous retrouvons notre âme d'enfant... 18h30, c'est au tour du berger de faire son apparition, avec d'autres histoires, d'autres gourmandises. Avec la nuit, la fraîcheur gagne. Les amateurs de vin chaud apprécient la subtilité des épices de ce breuvage revigorant.
La recette est jalousement conservée par notre quatuor « Brunet-Lamer » qui s'entoure d'amis fidèles pour assurer un service apprécié depuis de longues années. Pour d'autres, c'est la « soupe de nos Mamies » qui réchauffe le mieux ! Il faut avouer qu'elles en ont mis des légumes, elles n'ont pas compté les heures de préparation. Tout cela a cuit, a mijoté et a été maintenu à température, pour arriver tout fumant dans les bols. Chaque année c'est le succès assuré.
Sur place, un cortège de saveurs, sucrées et salées sera proposé par les différents exposants de la « halle aux grains » qui ont fait un effort tout particulier pour offrir de la diversité à petit prix afin que chacun puisse se restaurer facilement sur place dans l'ambiance d'une soirée féerique.
Les restaurants du village seront également ouverts ce 14 décembre.
Très bon marché de Noël à Tous.

THÉATRE EN BALADE

La centrale nucléaire acteur du « Théâtre en balade »

Mr Olivier Coadebez directeur du CNPE de Golfech et Mme Martine Pottier, présidente de l'office de tourisme d'Auvillar ont signé une convention qui engage les deux partenaires à promouvoir les divers événements organisés par eux.
La centrale va concourir à l'organisation de la manifestation « Théâtre en balade » qui anime les mardis pendant la période estivale. Cette participation particulièrement bienvenue permettra d'améliorer la qualité de ces soirées pour le plus grand plaisir des spectateurs toujours plus nombreux.
C'est un premier pas, pour la promotion de notre territoire et gageons que les échanges devraient se multiplier.

VCCA

Fin de la saison 2013 au Moulin à Nef, VCCA France

La saison s'est terminée le 20 Octobre à la Salle des fêtes avec notre dîner annuel VCCA France. Avant de fermer les volets et de rentrer à Vancouver c'était sympa de passer une soirée avec les gens de cette merveilleuse communauté ainsi que quelques invités de VCCA : des membres du conseil d'administration et des artistes.

Pendant la soirée John Alexander a présenté des photos des activités de la saison: expositions, concerts et projets communautaires ainsi que des photos des talentueux artistes, des nombreux écrivains et compositeurs qui sont venus à Auvillar.

Les faits saillants de la saison ont été un projet de dessin avec la participation de la communauté et une petite pièce dans la chapelle du port par les élèves de l'université James Madison, les concerts annuels au cours du Festival de musique contemporaine Etchings, des présentations originales de compositeurs Hayes Biggs et Andrea Clearfield, deux artistes français en séjour au Moulin à Nef, Linda Caro et Ariel Gout et une merveilleuse installation de sculptures d'oiseaux sous la Halle lors d'un concert de Paul Reisler.

Sans oublier la réalisation de la sculpture sur la colline derrière le VCCA par Craig Pleasants. S'il vous plaît n'hésitez pas monter voir le banc de mosaïque qu'il a créé en utilisant les morceaux de faïence donnés par beaucoup d'entre vous.

Le souvenir qui restera avec moi pour toujours fut la semaine que j'ai passé a réaliser la fresque "Bon Vent" avec les jeunes peintres de l'école d'Auvillar et les villageois. Ce fut une activité animée et joyeuse!

Le VCCA et surtout John et moi sommes reconnaissants pour votre soutien et votre amitié. Nous pensons souvent à vous pendant l'hiver et nous nous réjouissons de vous revoir au printemps prochain.

Cheryl Fortier, Directrice Résidente VCCA France

SFA

SFA : Table ronde autour de l'actualité et de la langue allemande. La SFA, un des lieux de la culture auvillaraise, reprend en ce moment des forces pour offrir, l'été prochain, la même ambiance musicale et artistique, la bonne humeur des échanges.

L'hiver apporte maintenant le calme et l'intimité. La SFA profite de cette saison pour inaugurer une « Table ronde », ou, comme on dit ailleurs : un « Jour fixe ».

Comme alternative à l'Atelier de langue des années passées, il y a été décidé de proposer une table ronde hebdomadaire. On y alternera langue allemande et actualité. (Les manuels sont déjà à notre disposition). Les différents supports pour l'actualité seraient les articles de presse et certaines émissions de la chaîne Arte (ex. carambolage).

Autour d'un verre de bière ou de vin chaud, chacun pourra apporter ses questions, ses réflexions et ses réactions à l'actualité franco-allemande ou européenne. Il sera possible de visionner ensemble des émissions ou des films intéressants, distrayants selon le cas. Le choix sera fait ensemble.

La participation à cette table ronde se monte à 20 € par an. Cela donnera droit aux documents et aux consommations.

Toute personne est bienvenue, quel que soit son âge ou ce qu'elle désire savoir!

Le rendez-vous est fixé au lundi, 16 Place de la Halle, de 18h à 20h, à partir du 15 janvier 2014.

A noter, l'assemblée générale de l'association aura lieu le lundi 3 février 2014 à 20h à la salle des fêtes.

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEIL AUVILLAR

Hommage de l'Association des Amis du Vieil Auvillar à un Auvillarais

Hier.

Il n'est pas inutile de rappeler ce que nous devons à Joseph André Barrié, né à Auvillar en 1885. Fervent collectionneur et féru d'archéologie ce bourrelier de métier a tout bonnement été le conservateur autodidacte du Musée depuis sa création en 1930 jusqu'à fin 1965. A l'origine consacré à l'histoire locale le musée montrait de la ferronnerie, des monnaies anciennes, des armes, des instruments de musique et autres objets du quotidien patiemment collectés par M. Barrié au cours de ses recherches personnelles.Touchés par l'enthousiasme de l'historien amateur les Auvillarais ont fait don de nombreuses pièces. A sa mort en janvier 1966 la collection des faïences était déjà importante. Des centaines de visiteurs avaient pu l'admirer sous la houlette de l'infatigable octogénaire qui ouvrait quotidiennement et qui fut promu officier d'académie pour services rendus à l'archéologie.

A la fin de sa vie, grande était son inquiétude quant à l'avenir de ses "trésors". Selon ses trois petites filles Maryse, Anny et Michèle qui ont tant d'admiration pour son initiative, il serait probablement heureux de la tournure des choses.

Aujourd'hui

Recherches, discussions, débats ont amené les bénévoles de l'Association des Amis du Vieil Auvillar (AAVA) à constater que toutes les pièces possédées au Musée n'étaient pas de la même qualité. Leur origine était difficile à déterminer avec certitude.

Fin 2011, Jean Rosen, expert en faïences françaises et chercheur au CNRS, a été contacté. Il nous a mis en relation avec un expert de Bordeaux, seul spécialiste français des faïences d'Auvillar. Ce dernier nous a orientés vers des recherches approfondies, dans les archives mais aussi sur le terrain. Après deux ans, le travail accompli est déjà considérable, et les découvertes extraordinaires.

Nous avons réorganisé l'exposition des pièces. Les faïences d'Auvillar, qui couvrent la longue période de 1750 à 1900 environ, sont mises à l'honneur dans de nouvelles vitrines, disposées de telle sorte qu'on peut les comparer à celles des autres manufactures et constater ainsi les évolutions des styles et des couleurs dans les différentes régions de production.

Depuis 2012, le musée a ciblé ses achats sur des pièces fin XVIII et fin XIXème (terres vernissées). En complément des classiques assiettes au peigné bleu et à la rose orangée que le musée possède en abondance, quelques raretés du début XIXème ont également été acquises. Venez les voir. Vous rendrez ainsi hommage à la passion de Joseph-André Barrié.

Assemblée générale de l'AVA : mardi 28 janvier à 15 h à la salle des fêtes.

Dès le 1er février 2014 réouverture du musée tous les week-end de 14h30 à 17h30.

LGV

Par un courrier du 12 novembre 2013, Mr le Président du Conseil Général, informait les maires de la décision ministérielle qui entérine de manière définitive le tracé du grand projet ferroviaire du sud ouest (GPSO). Voici repris, des extraits des courriers du Président du Conseil Général et du Ministre des transports.

Président du CG.« *Sur le secteur d'Auvillar, la ligne traversera l'autoroute A62 en sous-terrain tel que sollicité localement. Cela représente une nette amélioration de l'insertion du tracé et inclut la construction d'un remblai suivi d'un viaduc pour le franchissement de la vallée de l'Arrats, la réalisation d'une tranchée couverte à la hauteur de Gâches, la traversée de l'autoroute en tranchée couverte suivie d'un déblai avec une couverture partielle dont le linéaire reste à définir et à optimiser lors des études du détail* »

Ministre des transports.« *...Des approfondissements ont permis d'envisager la faisabilité technique d'une solution permettant le passage sous l'autoroute A62...Cette solution inclut la réalisation d'une tranchée couverte de 500 mètres au passage du lieu-dit Gâches, un passage en tranchée couverte d'une longueur de 180 mètres sous l'autoroute A62, au nord du viaduc autoroutier de Costes-Pelade, suivie d'une inscription en déblai avec couverture partielle dont le linéaire sera à optimiser en phases d'études détaillées. Elle s'accompagne par ailleurs de la réalisation d'un viaduc de 700 mètres environ pour le franchissement de la vallée de l'Arrats, avec un traitement paysager soigné de l'entrée du viaduc* »

Ces informations sont disponibles en mairie.

S.M.E.E.O.M
de la Moyenne Garonne

Merci !

1 623 Tonnes

52 Kg / Hab. / an

2011

1 736 Tonnes

55 Kg / Hab. / an

2012

+ 13% au 30 Septembre

2013

Opération "2011-2013 : Trions encore plus nos emballages en plastique" : les résultats sont là ! Continuons nos efforts en triant plus et mieux.

Rappel des consignes :

Un doute, une question?
smeeom-moyennegaronne@info82.com - 05 63 29 09 97

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Avec un temps clément inespéré, Auvillar à 10 heures a célébré le 95ème anniversaire de la signature de l'armistice, mettant fin à plus de quatre ans d'une guerre épouvantable.

La France bien que victorieuse était affaiblie avec 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés, des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Le cortège, précédé des enfants des écoles, des parents, des enseignants partant de la Mairie, accompagnés par une dizaine de drapeaux, des pompiers, des élus, des anciens combattants à la poitrine décorée et de nombreux Auvillarais et Auvillaraises rejoignait le monument aux morts.

La Lyre Valencienne jouait une marche d'accueil avant la sonnerie du garde à vous pour les porte-drapeaux.

Après la lecture des messages de l'Union Française des Anciens Combattants par le Président de la FNAM (1), puis du Ministre par le Maire-adjoint eut lieu les dépôts de gerbes, et de bouquets de fleurs des enfants.

Sonnerie aux Morts, Marseillaise, étaient interprétées avec solennité, puis venait le moment des remerciements par les différentes autorités, dont les gradés de la gendarmerie locale, clôturant toujours en musique cette magnifique célébration.

Les associations d'anciens combattants présentes, remercient chaleureusement toutes celles et tous ceux venus à leurs côtés pour ce moment fort du souvenir.

Ce 11 novembre 2013 marque le début de l'ensemble des manifestations qui se prolongeront jusqu' en 2018.

Le Gouvernement a créé un Groupement d'intérêt public qui aura pour tâche, d'organiser les temps forts du centenaire entre 2014 et 2018, de coordonner un programme commémoratif officiel et d'accompagner l'ensemble des initiatives développées sur le territoire.

Cet énorme travail est en cours de finalisation. Les informations sont disponibles sur le site www.centenaire.org

Deux fleurs symbolisent cette guerre:

Le coquelicot qui fut la première fleur à repousser sur les champs de bataille et qui devait symboliser par sa couleur le sacrifice de millions de soldats.

Le « bleuet de France » est une oeuvre nationale à caractère social. Cette fleur, emblème de la grande guerre, était confectionné à l'origine par les « poilus mutilés et blessés » ce qui les aidait à s'occuper et à recueillir le fruit de la vente pour une aide matérielle. A compter du 11 novembre 1934, les collectes du « Bleuet de France » sur la voie publique sont légalisées. Elles continuent aujourd'hui lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre par 30000 bénévoles de France.

HOMMAGE À Mr JEAN VERDUN

Né le 11 septembre 1920, Jean VERDUN devient mécanicien à l'âge de 14 ans au Gillet à Auvillar.

A 18 ans, il participera aux travaux de de restauration du pont d'Auvillar avec son père dans les années 1930.

Cinq ans plus tard, il sera reçu à l'examen de Police. Il aura le choix entre devenir policier ou garde champêtre. Il optera finalement pour le premier poste.

Après une longue carrière, l'heure de la retraite sonne pour lui en 1975 avant d'être victime d'un AVC en 1982.

La pêche, la pétanque sur le boulodrome du port étaient ses loisirs favoris et il ne manquait pas d'accrocher avec soins devant sa maison une ancre en bois lors de la fête du port en hommage aux mariniers de Sainte Catherine.

Un personnage familier et attachant des bords de Garonne nous a quitté le 16 octobre dernier dans ce quartier qui lui tenait tant à cœur.

SQUASH

Le squash, c'est quoi?

Un sport de raquette inventé par les britanniques il y a plus d'un siècle. Le court, de petite taille, est clos par un mur frontal, deux murs latéraux et un mur arrière. Le but du jeu ? Rattraper la balle après un rebond ou à la volée et la renvoyer soit directement sur le mur frontal, soit en s'aidant des murs latéraux ou arrière de façon à ce que l'adversaire ne puise pas la rattraper. Comparé au tennis, les matches sont assez courts mais le squash laisse peu de répit, compte tenu du laps de temps entre deux frappes (1 à 3 secondes).

Quels bienfaits

L'endurance et les capacités cardiovasculaires sont renforcées, surtout chez les débutants qui doivent compenser leur manque de technique. Le renforcement musculaire (cuisses, fessiers, abdominaux,...). La pratique du squash provoque aussi un bien-être étonnant car, du fait de son intensité, on évacue rapidement toute forme de stress.

A partir de quel âge ?

Les enfants peuvent débuter dès 4 ans avec le minisquash, le mercredi après midi. Un encadrement qualifié est proposé par le club.

Le club ?

L'existence du club ne tient qu'au championnat du monde de 1986 à Toulouse, c'est ainsi que naît pour la première saison (1987/1988) le Squash Club Auvillar !! Depuis ces années, de nombreuses qualifications et des titres aux championnats de France ont été remportés.

Le club permet aux adhérents de pouvoir choisir une pratique « Loisirs » ou « Compétition ». Tous les deux mois environ, un tournoi interne est organisé où règne la bonne humeur et convivialité. Cette saison le club participe avec son équipe au championnat Midi Pyrénées Elite. Outre les 2 courts le club possède aussi une salle de musculation et un espace cardio-training avec des tarifs attrayants.

Les prochaines dates importantes :

- Tournoi interne le Jeudi 12 décembre
- Journée par équipe de club le 22 mars 2014

Pour tous renseignements, téléphonez au 05.63.29.16.81.

ACCA

L'A.C.C.A. d'Auvillar regroupe sur la commune une trentaine de chasseurs, tous amoureux de la nature et qui se livrent à leur sport favori grâce à l'amabilité des propriétaires de la commune qui autorisent la chasse sur leurs terres. Qu'ils en soient remerciés.

Notre action est de procéder à la régularisation des nuisibles, à la réalisation du plan de chasse et au repeuplement du gibier.

Le local situé quartier du port mis à la disposition par la commune depuis 2001, restauré et entretenu grâce à l'aide de plusieurs chasseurs, est le lieu de rassemblement avant le départ pour les battues aux chevreuils et aux sangliers. Tous les chasseurs apprécient beaucoup l'indulgence de leurs voisins et amis du VCCA qui peuvent parfois être gênés par quelques nuisances sonores. Cette année encore 28 lièvres du parc géré par André CHAMBARON seront lâchés ainsi que 160 perdreaux et 250 faisans. Ce travail de repeuplement est non seulement contraignant mais très coûteux. Une gestion rigoureuse, une subvention de la commune et des aides de la fédération, ne suffisent pas à mener à bien tous nos projets, il faut donc organiser des manifestations. En juillet, le repas annuel en plein air au bord de Garonne clôture la saison de chasse.Des grillades de gibier cuites à point par Maurice, du soleil et une bonne ambiance contribuent à rendre cette journée particulièrement conviviale. En décembre le traditionnel loto, le rendez-vous incontournable de tous les joueurs. Il aura lieu cette année **le 13 décembre 2013** et sera doté comme d'habitude de nombreux et beaux lots. Nous vous y attendons nombreux.

C'EST LA VIE

Naissances :

Lalie CARPUAT née le 24 Avril 2013 à AGEN

Hugo CADET né le 10 octobre 2013 à AGEN

Ninon, Clémence, Julia BURRIEL né le 08 Novembre 2013 à AUCH

Décès :

LECLAND Gérard décédé le 09 octobre 2013 à VALENCE

LABRE Yves décédé le 11 octobre 2013 à AUVILLAR

PARISE Amédée décédé le 16 octobre 2013 à MOISSAC

VERDUN Jean décédé le 16 octobre 2013 à AUVILLAR

DEVAUX Georges décédé le 18 octobre 2013

MANIFESTATIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2014

5 janvier Coque des rois au marché dominical
16 janvier AG des Aînés à 14h30
18 janvier Vœux de la mairie à 11h00 à la salle des fêtes
18 janvier AG Auvillar en fête
24 janvier AG Office de Tourisme
28 janvier AG Amis du Vieil Auvillar à 15h00
31 janvier AG Garoust à 19h00
2 février LOTO des Aînés à 14h30
3 février AG SFA
14 février AG Canine
16 février Bourse aux vêtements - APE
9 mars Repas des Aînés
22 mars Carnaval des écoles – APE
13 avril Marché des couturières et loisirs créatifs
20 avril Marché de Pâques au marché dominical
28 avril au 2 mai
Atelier de poterie 1 (limité à 6 participants) – SFA
4 mai Vide grenier place du Château
5 au 9 mai
Atelier de poterie 2 (limité à 6 participants) – SFA
29 mai au 1er juin Les auvillarais en Bretagne
6 juin Spectacle des écoles
14/15 juin Saint-Noé
Repas gourmand 14 juin soirée sous la Halle
20 juin Fête de la musique
juin Repas de la pêche à Mique sous chapiteau
21 juin Fête de la St-Jean au Port
Concours de pétanque, bal, repas, lanternes
28 juin Kermesse des écoles - APE
7 au 11 juillet
Atelier de poterie 3 - SFA14 au 18 juillet
Atelier de poterie 4 - SFA
4 au 13 juillet Musique contemporaine Chapelle du Port
VCCA-France
6 juillet concert du groupe «tous en scène » à 16h30
Eglise Saint-Pierre
13 et 14 juillet **Brocante des professionnels**
13/07 – 20h : buffet campagnard avec animation
15 juillet Théâtre en balade par l'Office de Tourisme
22 juillet Théâtre en balade par l'Office de Tourisme
26 et 27 juillet Viens Peindre Auvillar :
Concours de peinture Amateurs, débutants et confirmés
Atelier enfants dimanche matin et nouveautés 2014 :
2 animations de découvertes + un vide atelier
le dimanche sur la place du château
29 juillet Théâtre en balade par l'Office de Tourisme
3 août Ouverture de la 19ème semaine musicale - SFA
4 et 5 août Impromptus sous la Halle - SFA
6 août Pique-nique musical - SFA
8 août Concert à Auvillar - SFA
5 août Théâtre en balade par l'Office de Tourisme
10 août 37ème foire aux chiens
12 août Théâtre en balade par l'Office de Tourisme
18 au 22 août
Atelier de poterie 5 (limité à 6 participants) - SFA
25 au 29 août
Atelier de poterie 6 (limité à 6 participants) - SFA
29 au 31 août Festival piano duo (sous réserve)
14 et 15 août
14 août : Soirée dansante au Port
15 août : 9h : concours de pêche
(enfants/adultes).
11h: messe en plein air au Port.
14h30 : Concours amical de Pétanque en doublette
20h : repas gourmand.
21h : bal animé.
22h30 : grand feu d'artifice.
19 août
Théâtre en balade par l'office de tourisme
3 au 10 septembre Visite de l'orchestre de chambre
« Tubingen Kammermusikkreis » - SFA
6 septembre Concert à Auvillar - SFA
7 septembre vide-grenier au port d'auvillar
11 et 12 octobre **22 ème** marché des potiers
26 octobre marché du goût avec châtaignes grillées
et produits du marché
28 novembre loto des écoles
13 décembre marché de Noël
décembre loto des chasseurs
21 décembre marché fermier de Noël